



# Les ateliers de l'Agenda 21



## AMENAGEMENT

L'étalement urbain consomme de l'espace. Valoriser les espaces naturels, la proximité des commerces, la mixité des activités et leur cohabitation, c'est donner envie de continuer à vivre en ville. Fontaine a l'avantage de n'être ni une ville-dortoir, ni une ville centre. Il serait intéressant de développer plusieurs pôles de centralités. Comment maintenir le même nombre d'habitants (pour cela 80 logements doivent être construits par an) sans exclure ceux qui ont le moins d'argent? Comment transcrire ces choix dans le Plan Local de l'Urbanisme, document réglementaire de l'aménagement à Fontaine?

**Mai 2005**

**Pour rejoindre la démarche :  
service Agenda 21 - 0476269683**

## Valoriser la nature en ville

### S'approprier le Bois des Vouillands

- le rendre accessible par les transports en commun notamment pour les personnes à mobilité réduite (navettes)
- l'équiper pour maîtriser l'usage qu'on en fait: des barbecues maçonnés, des poubelles, un point d'eau.

### Créer des continuités vertes

- aménager des trottoirs plantés, des " chemins de verdure ", des pistes cyclables entre le parc de la Poya et le bois des Vouillands, le long de la falaise derrière la zone industrielle
- requalifier l'avenue Paul Langevin avec des plantations.

### Utiliser l'eau pour embellir la ville

- utiliser l'eau des Vouillands: aménager une mare pédagogique au parc de la Poya, des roselières, une zone humide avec des animaux.
- remettre en fonctionnement la fontaine des Hauts-Briands: réduire le débit ou mettre une minuterie pour ne pas gêner les voisins le soir
- organiser un concours : "Une fontaine à Fontaine"
- renforcer la présence des cours d'eau: le Vivier, la petite Saône.

### Sensibiliser à la nature

- utiliser les événements festifs pour informer: brochures sur les Vouillands et les berges
- organiser un chantier de jeunes autour de l'aménagement des espaces naturels
- inciter à mettre en valeur et à entretenir les espaces verts privés en lien avec l'espace public.

## Penser la qualité de l'aménagement

### Se donner le temps et les moyens

- missionner un responsable de la qualité sur les projets
- concerter les habitants en amont.

### Embellir la ville

- installer un mobilier urbain agréable
- accompagner l'entretien du bâti privé
- entretenir les bâtiments publics notamment la mairie.

# Maintenir des activités économiques

## Créer un observatoire

- pour évaluer la situation actuelle et prévoir l'avenir
- mettre en place un répertoire des activités économiques et recenser les locaux privés
- identifier les commerces et les services dont la commune a besoin et qui peuvent y "vivre", en fonction des évolutions de la population, de ses attentes et besoins, se pencher sur les effets de seuil d'attractivité d'un commerce, d'un service.

## Associer les acteurs économiques

- mettre en place des micros zones artisanales, spécifiques pour les artisans et les commerçants, afin de favoriser la concentration et la proximité.
- adapter les locaux aux activités, accompagner et informer sur les nuisances
- développer des activités en synergie avec Europole (reprographie)
- soutenir les animations commerciales par exemple une foire commerciale.

## Maintenir l'agriculture

- réserver un terrain municipal pour créer une ferme pédagogique ou/et d'insertion, par exemple un jardin de Cocagne
- aider à l'installation d'une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) qui permet des liens directs entre consommateurs et producteurs
- se préoccuper du devenir des jardins familiaux et des anciens espaces maraîchers.

# Créer plusieurs centralités pour animer la ville

## Jouer sur la complémentarité

- associer équipements publics, commerces et professions libérales : à Romain Rolland Bastille il n'y a pas de service public, Vercors Saveuil est à soutenir
- favoriser l'emplacement des points de retrait argent à proximité des commerces.

Participants : habitants, services et élus de Fontaine, Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), Groupe d'Etudes des Mines Anciennes, Office Nationale des Forêts (ONF), Pluralis Habitat, ACCA, Syndicat Intercommunal pour la Protection et l'Aménagement des franges Vertes de l'Agglomération Grenobloise (SIPAVAG), Société Dauphinoise d'Habitat (SDH).

## S'appuyer sur les lieux d'animation

- valoriser l'existant : la place Moissonnat, les Berges du Drac, le bois des Vouillands, la café théâtre rue du Vercors
- à venir : le nouvel équipement culturel.

## Dynamiser le marché Cachin

- implanter des commerces et un café sur la place, mettre en place une signalétique et se pencher sur le devenir des locaux de l'école Marcel Cachin.

## Assurer l'accessibilité

- mettre en place des zones bleues, des équipements pour les vélos, des transports en commun.

# Soutenir un logement de qualité pour tous

Le foncier est de plus en plus cher et il est globalement difficile de se loger dans l'agglomération. Comment la ville peut initier des actions sur ces questions ?

## Inciter à valoriser les logements existants

- recenser les logements vides et ceux qui nécessitent des travaux.
- faire évoluer la législation nationale : différencier les taux fiscaux pour les logements vides ou loués, obliger à l'entretien des maisons.

## Anticiper

- mesurer les besoins et les attentes par rapport à l'évolution de la situation sociale (foyers logements), aux projets urbains (Minatoc, Crolles 2) et au contexte de construction des logements (bailleurs sociaux, promoteurs, grosses sociétés privées)
- comparer les situations fontainoise, de l'agglomération, de la région. Se demander à quels besoins doit-on répondre, ceux des fontainois, des gens de l'agglomération, des plus défavorisés ?

## Permettre des logements de qualité pour tous

- inciter à construire des logements de qualité : isolation phonique, mélange des types d'appartements, respect des normes de l'habitat, des règles HQE (Haute Qualité Environnementale)
- maintenir l'habitat à domicile pour les personnes âgées et à mobilité réduite à proximité des commerces et centres d'animation : ascenseurs, aménagement des rez-de-chaussée et des appartements
- associer les associations de locataires à la démarche : CNL (Confédération Nationale du Logement)
- inventer et produire des logements en accession sociale et démystifier les logements sociaux.s

